





Régate North Sea cup à Wimereux

Les 03&04 Mai 2025

CNW

AVIS DE COURSE

Pi	'éa	
m	hula	

La mention [NP] dans une règle signifie qu'une planche ne peut pas réclamer (No Protest) contre une autre planche pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile, incluant l'annexe B
- les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones [en Annexe Prescriptions].
- 1.3 les règlements fédéraux
- **1.4** tout autre document applicable
- **1.5** En cas de traduction de cet AC, le texte français prévaudra.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles le 30 Avril 2025
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel est affiché dans le club nautique.
- 3.2 [DP] [NP] [Pendant qu'elle est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, une planche ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour toutes les planches.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- **4.1** L'épreuve est ouverte à toutes les planches de la classe :
 - Windsurfer Race Board
 - Glisse: U13 U15 U17 U21
- **4.2** Documents exigibles à l'inscription :





- 4.2.1 a) Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 - b) Pour chaque membre de l'équipage n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais).

c)une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage Pour la planche,

- l'autorisation de port de publicité si nécessaire.
- le certificat de jauge ou de conformité.

Les planches admissibles peuvent s'inscrire sur place.

4.3 Pour être considérée comme inscrite à l'épreuve, un coureur doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription	
Windsurfer,Raceboard		
Glisse U13-U15-U17-U21	30€ / les deux jours	

6 PUBLICITE

- **6.1** [DP] [NP] Les planches se doivent d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.
- **6.2** [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

7 SÉRIES QUALIFICATIVES ET SÉRIES FINALES

L'épreuve peut comprendre une série qualificative et une série finale.

8 PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription :

Date	De	À
03/05/24 i inscription	12h30	14h
Course	15h	Couché de soleil
04/05/2025	10h30	15h
Course		
Remise des		Possible à partir de 16h
prix		

8.3 Contrôle de l'équipement et jauge d'épreuve : Sur l'eau.

Les jauges sont en annexes Avis de Course.

8.4 Nombre de courses :

Classe	Nombre	Courses par jour	Maximum par jour
BIC 293	Le maximum possible	Le maximum possible	Le MAXIMUM
Raceboard / windsurfer	Le maximun possible	Le maximun possible	Le Maximun possible

8.5 L'heure du signal d'avertissement le 03/05 est prévue à 15h.

Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 15h

9.1 [DP] Matériels de sécurité :

Se référer au règlement de la ligue.

9.2 VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT

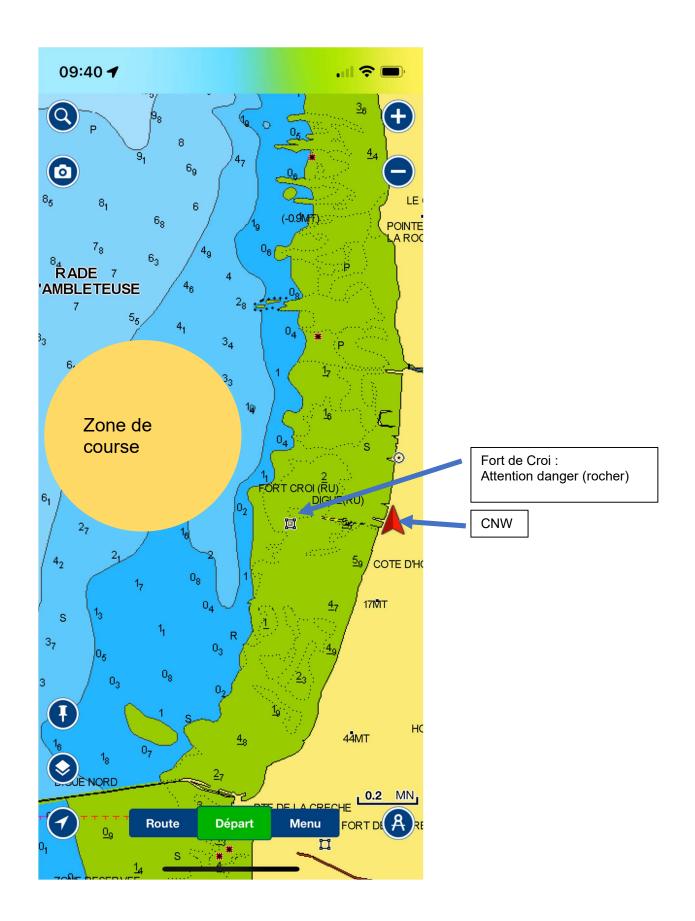
La RCV B4.50.1(a) s'applique.

Les vêtements et l'équipement d'un concurrent ne doivent pas peser plus de 6kg kilogrammes, comme autorisé par la RCV 50.1(a) et (b).

9.3 LIEU

9

- 9.4 CNW Wimereux.
- 10 Zone de course



11 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Application de la RCV B4.44.1. (Pénalité 360°) Le système de pénalité sera défini dans les IC.

12 CLASSEMENT

Le système de classement est le suivant :

À partir de 3 courses validées ou plus : une course est décomptée.

La règle B8.5.4 s'applique pour une course dans des séries éliminatoires qui qualifient une planche pour concourir à un stade ultérieur.

La RCV B8.A8 s'applique.

BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

- 13 [DP][NP] Les bateaux des accompagnateurs doivent être identifiés et référencé par l'organisateur.
- Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation. la règlementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.
- **13.2** Les bateaux accompagnateur doivent avoir à bord :
 - Des gilets de sauvetage norme CE (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
 - Une VHF
 - Un couteau
 - Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
 - Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
 - Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.
 - Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.
 Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

14 PROTECTION DES DONNÉES

Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

Utilisation des données personnelles des participants: En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

15 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la

voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre de la planche, la mauvaise navigation d'autres planches, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

16 EVACUATION DES DETRITUS

Les détritus peuvent être placés à bords des bateaux officiels ou accompagnateurs.

PRIX

16

Les prix seront distribués comme suit si plus de 5 sportifs ont courus dans la catégorie ! Le regroupement possible en fonction des présents :

Glisse

U13 filles : 3 premières féminines

• U13 garçon : 3 premiers hommes

• U15 filles : 3 premières féminines

• U15 garçons : 3 premiers hommes

• U17 filles : 3 premières féminines

• U17 garçons : 3 premiers hommes

• U21 féminines : 3 premières féminines

• U21 garçon : 3 premiers hommes

• Sénior filles : 3 premières féminines

• Sénior garçons : 3 premiers hommes

• Windsurfer garçon : 3 premiers hommes

• Windsurfer féminines : 3 premières féminine

17 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

CNW: 03 21 83 18 54;

ANNEXE:

Annexe 1 : Jauge 293od minime et espoir

Annexe 2 : Jauge 293od U21

Annexe 3 : Jauge

Annexe 4 : Jauge

Annexe 5 : Jauge



JAUGE BIC TECHNO 293 OD

GENERALITES

Les dessins et les formes sont la propriété de TAHE OUTDOORS.

Toutes interprétations ou modifications de ces règles doivent être validées par la FFVoile.

FABRICANT

Le flotteur, aileron et équipements doivent être des produits certifiés d'origine TAHE OUTDOORS.

FLOTTEUR

Longueur: 292,5 cm Largeur maxi: 79,5 cm Volume: 205 litres Poids: 13,5 kg + ou - 10%

Matériau : CTS (Pain polystyrène – renfort carbone + verre – peau ASA)

Carène: Tri concave

EQUIPEMENTS

Straps: Positions libres dans la limite des possibilités des inserts d'origines (11). Ailerons : Utilisation de l'aileron d'origine de marque Select, modèle Freeblade ou Ride, de profondeur maxi 46cm.

Boîtier d'aileron : Deep Tuttle ou Trim Box

Pied de Mât : Réglage filière non modifiée à 3 positions d'origines par pression sur une pédale.

Position 1: 4,5 cm/Butée AR Noire Position 2: 20,5 cm /Butée AR Noire

Position 3: 33,5 cm/Butée AR Noire

Mesures prise du milieu de la plaquette jusqu'au début de la butée arrière.

Puit de Dérive et Dérive : Dérive de 60cm maxi sous la carène montée dans sa casette amovible d'origine.

Protection avant : Bumper mousse EVA antichoc recouvrant le nez de la planche.



JAUGE GREEMENTS

GENERALITES

Chaque compétiteur Espoirs peut faire jauger un maximum de 2 gréements MONOTYPE respectant la jauge définie par la FFVoile dont la surface maxi est indiquée ci-après en fonction des catégories d'âge. Pour les Minimes, seul le gréement 6.8m² doit être MONOTYPE et ils peuvent faire jauger au maxi 3 gréements (suite au chpt de France Minimes 2008).

Gréements autorisés :

One Design 7.8

One Design 6.8

One Design 5.8

Pour les voiles inférieures, la différence de surface entre les 2 voiles doit être au minimum de 1m2 donc 6.8m² ou 5.8m² et moins, le choix est libre pour le gréement 5.8 et moins en gardant les restrictions de cambers (≤2), Wishbone (carbone interdit) et de mât (65% carbone).

Pour les **Minimes** possibilité de faire jauger une troisième voile inférieur à **5.8m²** et moins, le choix est libre pour le gréement **5.8** et moins en gardant les restrictions de cambers (≤ 2), Wishbone (carbone interdit) et de mât (65% carbone).

MAT

- Les mâts utilisables sont uniquement les mâts BIC SPORT :
 - 4.30m et 4.60m des gréements One Design 6.8 et 5.8
 - 4.60m et 4.90m pour le gréement One Design 7.8

Les parties hautes et basses de ceux-ci sont indissociables de la surface de voile utilisée.

- Pour les gréements de surface 5.8 autre que le One Design 5.8 et de surface égale ou inférieure le mât ne peut avoir plus de 65% de carbone.

WISHBONE

- Le carbone est interdit pour l'ensemble des gréements

SURFACE VOILES

CATEGORIES H et F	Surfaces Voiles maxi
ESPOIRS 14, 16 ans H	7.8
ESPOIRS 14, 20 ans F	7.8
MINIMES 12, 13, 14 ans	6.8

Attention:

Les palans de réglage (Guindant, Chute et Bordure) en navigation sont autorisés.



JAUGE BIC TECHNO 293 OD PLUS

GENERALITES

Les dessins et les formes sont la propriété de TAHE OUTDOORS. Toutes interprétations ou modifications de ces règles doivent être validées par la FFVoile.

FABRICANT

Le flotteur, aileron et équipements doivent être des produits certifiés d'origine TAHE OUTDOORS.

FLOTTEUR

Longueur : 292,5 cm

Volume : 205 litres

Largeur maxi : 79,5 cm

Poids : 13,5 kg + ou – 10%

Matériau : CTS (Pain polystyrène - renfort carbone + verre - peau ASA)

Carène: Tri concave

EQUIPEMENTS

Straps: Positions libres dans la limite des possibilités des inserts d'origines (11).

Ailerons : Utilisation de l'aileron d'origine de marque Select, modèle Freeblade ou Ride, de

profondeur maxi 50cm, possibilité d'utiliser le 46 cm,

Boîtier d'aileron : Deep Tuttle ou Trim Box

Pied de Mât : Réglage filière non modifiée à 3 positions d'origines par pression sur une

pédale.

Position 1: 4,5 cm/Butée AR Noire Position 2: 20,5 cm /Butée AR Noire

Position 3: 33,5 cm/Butée AR Noire

Mesures prise du milieu de la plaquette jusqu'au début de la butée arrière.

Puit de Dérive et Dérive : Dérive de 60cm maxi sous la carène montée dans sa casette amovible d'origine.

Protection avant : Bumper mousse EVA antichoc recouvrant le nez de la planche.



JAUGE GREEMENTS

GENERALITES

Chaque compétiteur Espoirs peut faire jauger un maximum de 2 gréements MONOTYPE respectant la jauge définie par la FFVoile dont la surface maxi est indiquée ci-après.

Gréements autorisés :

One Design **8.5** One Design **7.8** One Design **6.8**

MAT

Les mâts utilisables sont uniquement les mâts TAHE OUTDOORS.
 4.60m et 4.90m pour le gréement One Design 7.8 et 8.5
 Les parties hautes et basses de ceux-ci sont indissociables de la surface de voile utilisée.

WISHBONE

- Le carbone est interdit pour l'ensemble des gréements

Attention:

Les palans de réglage (Guindant, Chute et Bordure) en navigation sont autorisés.